

COPIE

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 010 211

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX00200289800529-07RSD002

MONSIEUR BRISSOT

PC 106147- MONSIEUR BRISSOT PASCALE

DOMAINE DE CABASSOLE

13200 ARLES Cedex 0

Facture du 02/01/2024

n° 10189835070



Electricité

Montant Hors TVA 1 817,32 €

Montant TVA (payée sur les débits) 330,13 €

Facture TTC

2 147,45 €

Montant restant dû avant facture

2 162,76 €

Des montants dûs antérieurs n'ont pas été totalement réglés.

Montant total à payer (TTC)

4 310,21 €

à régler avant le 17/01/2024

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/02/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Suite à votre demande de Bouclier/Amortisseur Electricité: si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, consultez la calculatrice (www.edf.fr) pour comparer le prix moyen 2023 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 7601923593

Compte commercial : 1-EQKSC2T

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

MONSIEUR BRISSOT

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002580331460

DOMAINE DE CABASSOLE (A)

13004P6059 CABASSOLE

13200 ARLES

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007

RUM : TIP519276019235937604861456990201

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN : FR76 1460 7002 4200 4210 4080 860
EN CAS DE MODIFICATION JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

DATE

SIGNATURE

MONSIEUR BRISSOT
PC 106147- MONSIEUR
BRISSOT PASCALE
DOMAINE DE CABASSOLE
13200 ARLES Cedex 0

TIPSEPA

EST

Montant en euros

4 310,21

927601923593760486145699

Identification
règlement

EDF

ENTREPRISES

87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101898350703 MONSIEUR BRISSOT

14607002420042104080860

001583020113 58927601923593760486145699918151

431021

MONSIEUR BRISSOT

Détail de votre facture du 02/01/2024 n° 10189835070

Données contrat

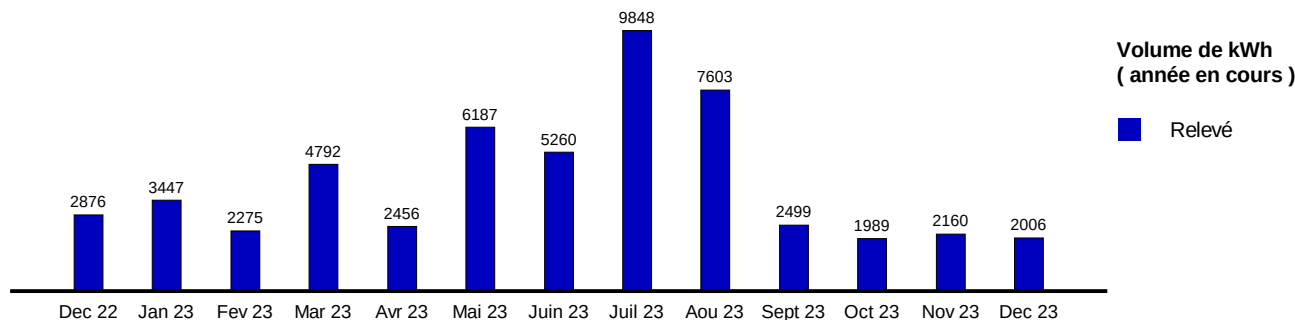
Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-EQKSBZL
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 14/01/2021
Venant à échéance le 13/01/2024

Données Point de Livraison

DOMAINE DE CABASSOLE (A) 13004P6059 CABASSOLE
13200 ARLES
Réf Acheminement Electricité : 30002580331460

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				1 586,89 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT		56,67 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2024 au 31/01/2024	56,67 €/mois		56,67 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 2 006 kWh	Prix unitaire HT	1 530,22 €	Taux de TVA
Electricité Pointe	du 01/12/2023 au 31/12/2023	335 kWh	143,267 c€/kWh	479,94 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/12/2023 au 31/12/2023	862 kWh	105,541 c€/kWh	909,76 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/12/2023 au 31/12/2023	809 kWh	53,731 c€/kWh	434,68 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Pointe	du 01/12/2023 au 31/12/2023	335 kWh	-23,100 c€/kWh	-77,39 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/12/2023 au 31/12/2023	862 kWh	-17,017 c€/kWh	-146,69 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/12/2023 au 31/12/2023	809 kWh	-8,663 c€/kWh	-70,08 €	20,00 %
Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				158,62 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 01/12/2023 au 30/12/2023			-32,74 €	5,50 %
Composante de gestion - Echu	du 01/12/2023 au 31/12/2023	31.000 c.j	109.15 c€/c.j	33,84 €	5,50 %
Composante de gestion - Echoir	du 01/01/2024 au 30/01/2024	30.000 c.j	109.15 c€/c.j	32,74 €	5,50 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/12/2023 au 30/12/2023			-27,87 €	5,50 %
Composante de comptage - Echu	du 01/12/2023 au 31/12/2023	31.000 p.j	92.89 c€/p.j	28,79 €	5,50 %
Composante de comptage - Echoir	du 01/01/2024 au 30/01/2024	30.000 p.j	92.89 c€/p.j	27,87 €	5,50 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/12/2023 au 30/12/2023	PS pondérée : 25 kW		-20,65 €	5,50 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/12/2023 au 31/12/2023	771.900 kW	2.77 c€/kW	21,34 €	5,50 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 01/01/2024 au 30/01/2024	747.000 kW	2.77 c€/kW	20,65 €	5,50 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/12/2023 au 31/12/2023	335.000 kWh	5.35 c€/kWh	17,92 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/12/2023 au 31/12/2023	862.000 kWh	4.01 c€/kWh	34,57 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/12/2023 au 31/12/2023	809.000 kWh	2.45 c€/kWh	19,82 €	20,00 %

MONSIEUR BRISSOT

Détail de votre facture du 02/01/2024 n° 10189835070

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-EQKSBZL
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 14/01/2021
Venant à échéance le 13/01/2024

Données Point de Livraison

DOMAINE DE CABASSOLE (A) 13004P6059 CABASSOLE
13200 ARLES
Réf Acheminement Electricité : 30002580331460

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)

		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/12/2023 au 31/12/2023	0.000 kWh	1.08 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/12/2023 au 31/12/2023	0.000 kWh	0.70 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/12/2023 au 31/12/2023	0.000 kW	1012.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/12/2023 au 31/12/2023	0.000 kW	1004.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/12/2023 au 31/12/2023	0.000 kW	994.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/12/2023 au 31/12/2023	0.000 kW	989.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Eté	du 01/12/2023 au 31/12/2023	0.000 kW	965.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Tangente Phi : 0.489	du 01/12/2023 au 31/12/2023				
Composante active facturée	du 01/12/2023 au 31/12/2023	106 kVAh	2.20 c€/kVAh	2,34 €	20,00 %
Eléments de calcul, pour information	1197 kWh (6h-22h)	585kVAh (6h-22h)	479 kVAh en franchise		

Services

0,00 € HT

E-Services (Espace client, Bilan annuel)

INCLUS

Taux de TVA

Pénalités diverses

51,39 € HT

Intérêts pour retard de paiement de la facture 10187694327 du 02/12/2023
Indemnité forfaitaire pour la facture 10187694327 du 02/12/2023

11,39 €

40,00 €

Taux de TVA

Non soumis

Non soumis

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)

20,42 €

Hors TVA

	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/12/2023 au 31/12/2023	2 006 kWh	0,10000 c€/kWh	2,01 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/12/2023 au 01/01/2024	83,97	21,93 %	18,41 €	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site

1 817,32 € Hors TVA

TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)

Assiette

330,13 €

Total non soumis à la TVA

51,39 €

0,00 €

TVA à 5,50%
| | | 159,05 € | | 8,75 € | |
| TVA à 20,00% | | 1 606,88 € | | 321,38 € | |

Total TTC pour ce site

2 147,45 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031136034681 Type de compteur : PME-PMI
Pertes Fer : 0,320 W Pertes Joule : 1,020
Acheminement : Tarif HTA5 à Pointe Fixe Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 25

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe 12
Opérateur Heures pleines hiver 25
Opérateur Heures creuses hiver 25
Opérateur Heures pleines été 25
Opérateur Heures creuses été 25

Index (relevés / estimés)

index de début

index de fin

Pointe	16971 le 01/12/2023	17306 le 31/12/2023
Heures Pleines Hiver	85632 le 01/12/2023	86494 le 31/12/2023
Heures Creuses Hiver	57211 le 01/12/2023	58020 le 31/12/2023
Heures Pleines Été	373826 le 01/12/2023	373826 le 31/12/2023
Heures Creuses Été	243580 le 01/12/2023	243580 le 31/12/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 01/12/2023 au 31/12/2023 : Pointe	10
du 01/12/2023 au 31/12/2023 : Heures Pleines Hiver	10
du 01/12/2023 au 31/12/2023 : Heures Creuses Hiver	12
du 01/12/2023 au 31/12/2023 : Heures Pleines Été	0
du 01/12/2023 au 31/12/2023 : Heures Creuses Été	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :
68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),
18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède),
7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères),
5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr